



FONDS
MUNICIPAL
VERT

GREEN
MUNICIPAL
FUND

AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET GESTION DES ACTIFS

Centre récréatif Fountain Park
à St. Albert en Alberta

Les municipalités possèdent et entretiennent [60 % des infrastructures publiques de l'Alberta](#) (page en anglais seulement). Chaque bâtiment ou installation a une durée de vie utile, qui correspond à la période pendant laquelle il ou elle fournit un niveau acceptable de qualité, de fiabilité, de coût et de disponibilité. Le rôle des gouvernements municipaux consiste en partie à maximiser la durée de vie utile d'un actif en assurant l'entretien, la remise en état ou le remplacement de l'équipement.

La Ville de St. Albert, en Alberta, est une collectivité dynamique et florissante de plus de 72 000 âmes qui se distingue par ses vastes parcs, son riche patrimoine artistique et culturel ainsi que son engagement fort en faveur de l'égalité des chances.

L'un des centres récréatifs de la Ville, Fountain Park, a récemment fait l'objet de rénovations. La municipalité a profité de l'occasion pour effectuer les réparations et les remplacements nécessaires liés au cycle de vie, notamment en ce qui concerne les composantes de l'immeuble et les systèmes d'exploitation arrivés en fin de vie utile.

Grâce aux subventions accordées dans le cadre de l'[initiative de Rénovation de bâtiments de loisirs du Fonds municipal vert](#), la Ville a également pu mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique qui avaient été recommandées lors d'un audit énergétique de l'installation.

Reconnaissance du territoire

La Ville de St. Albert se trouve sur un territoire visé par le Traité n° 6 régissant les territoires traditionnels des Premières Nations et des Métis.

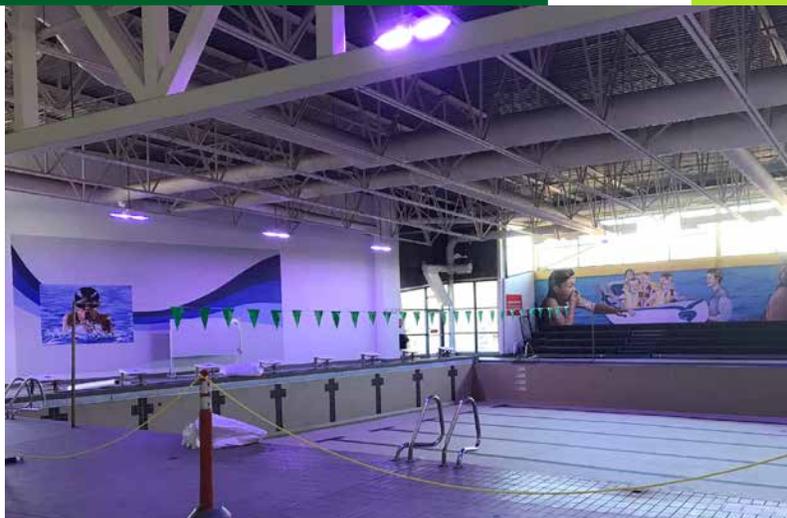
Les auteurs reconnaissent les nombreuses Premières Nations, les Métis et les Inuits présents sur ces territoires depuis des siècles et dont la présence continue d'enrichir nos collectivités dynamiques. Cette reconnaissance se veut un acte de réconciliation, de gratitude et d'engagement à poursuivre sur la voie de l'inclusion, de la collaboration et du respect en vue de bâtir des communautés fortes.

AMÉLIORATION DU RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE

Les améliorations apportées au centre récréatif Fountain Park ont permis de réduire considérablement la consommation d'électricité et de gaz grâce à l'installation de chaudières à haut rendement, d'ampoules DEL et d'une unité de cogénération ainsi qu'à l'amélioration de l'enveloppe du bâtiment. Ces travaux ont permis d'améliorer la qualité et le confort du bâtiment tout en réduisant les émissions et les coûts d'exploitation. Selon les estimations, la consommation de gaz naturel a diminué de 7513 gigajoules et les émissions de gaz à effet de serre ont baissé de 299 tonnes d'équivalent CO₂. Le projet a également créé des emplois pendant la phase de rénovation, ce qui a dynamisé l'économie locale. Dans l'ensemble, les rénovations ont permis de moderniser les systèmes désuets et d'améliorer l'efficacité énergétique de l'installation pour la rendre plus durable, plus rentable et plus attrayante pour la collectivité.

AVANTAGES IMMÉDIATS

Ces rénovations visaient à améliorer l'efficacité énergétique du centre, mais elles l'ont aussi rendu beaucoup plus accessible. Les principaux travaux ont été l'installation de garde-corps et de rampes, la rénovation des vestiaires, la rénovation de la rampe d'accès pour fauteuils roulants, l'ajout d'indicateurs visuels et tactiles



Centre récréatif Fountain Park

Situé au centre de St. Albert, le centre récréatif Fountain Park est l'un des complexes aquatiques et récréatifs les plus importants de la collectivité. On y trouve un grand bassin de natation, une pataugeoire, un bassin récréatif, un bassin à remous, un sauna, un hammam, un terrain multisport, des salles polyvalentes, une aire de jeu et un café. Il accueille jusqu'à 200 personnes par jour.

ainsi que l'installation d'un élévateur de piscine mobile. Ces changements ont rendu le centre récréatif Fountain Park plus accessible pour les membres de la collectivité, mais ont aussi amélioré la qualité de l'immeuble et le confort des personnes qui le fréquentent. Tout le monde peut ainsi rester en santé et en sécurité.

DÉMARCHE TOURNÉE VERS L'AVENIR

La Ville a travaillé à d'autres grands projets de modernisation et de rénovation en faveur de l'efficacité énergétique et de l'accessibilité. Ces projets s'appuient tous sur les principes énoncés dans le Plan de développement municipal de St. Albert et la Politique de la Ville en matière de bâtiments durables, qui fixent un objectif à long terme consistant à atténuer les effets des changements climatiques et à améliorer la qualité de l'air en réduisant la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre, quelle qu'en soit la source.

« Agir en faveur de l'environnement et moderniser nos installations pour les rendre plus écoénergétiques afin de nous adapter à un environnement en pleine mutation sont des priorités majeures pour la Ville. Les travaux réalisés au centre récréatif Fountain Park témoignent directement de notre engagement à trouver des moyens novateurs de protéger notre environnement pour les générations futures. »

—Cathy Heron,
maire de la Ville de St. Albert



LEÇONS À TIRER DE L'EXPÉRIENCE DE ST. ALBERT

Comme il s'agissait d'un projet de grande envergure comptant de nombreuses parties prenantes, il était important que toutes les personnes impliquées collaborent pour garantir une réalisation rapide et réussie du projet. La mise en œuvre de projets ambitieux visant à réduire la consommation énergétique entraîne des coûts initiaux, et cette approche collaborative a permis à toutes les parties prenantes de prendre conscience des avantages à long terme de ces investissements.

Servus Credit Union Place, St. Albert

La Ville de St. Albert a procédé à plusieurs améliorations écoénergétiques à la Servus Credit Union Place, un autre centre récréatif municipal de 29 729 m² (320 000 pieds carrés) dédié aux loisirs et au conditionnement physique. Les travaux réalisés au chapitre de la gestion de l'énergie comprennent l'amélioration de l'éclairage, l'ajout de systèmes d'entraînement à fréquence variable (EFV) aux pompes de piscine et l'installation de deux nouveaux systèmes équipés de la technologie REALice (pages disponibles en anglais seulement). Au cours de l'été 2021, la Ville de St. Albert a également installé un système solaire photovoltaïque d'une capacité de 1110 kilowatts (page en anglais seulement). Ensemble, ces projets ont permis des économies annuelles d'environ 200 000 \$ et une réduction des émissions annuelles de 1164,63 t d'éq. CO₂ par année. Ces améliorations ont été financées en partie par le gouvernement de l'Alberta dans le cadre de l'Alberta Municipal Solar Program et du Programme d'économie d'énergie dans les loisirs du Municipal Change Action Centre.

Le fait de relier le projet à d'autres projets de rénovation déjà réalisés et de tenir compte de l'orientation stratégique fixée par les plans existants de la collectivité a été essentiel à la réussite du projet.

Bien que la Ville de St. Albert n'a pas eu accès au suivi énergétique en temps réel dans le cadre de ce projet, elle recommande de l'intégrer dans les projets de ce type.

Les projets comme la rénovation du centre récréatif Fountain Park mettent en évidence l'intérêt de combiner les améliorations nécessaires liées au cycle de vie et les améliorations écoénergétiques. En intégrant des mesures de durabilité et d'accessibilité dans les projets portant sur les composantes vieillissantes des bâtiments et les systèmes d'exploitation, les municipalités peuvent accroître la fiabilité, améliorer l'accessibilité, réduire les coûts et répondre aux objectifs environnementaux.

Cette démarche témoigne également d'un leadership en matière d'action climatique et sert d'exemple à la collectivité en démontrant les liens entre l'action climatique et les avantages connexes qu'elle offre tels que la gestion des actifs, la réduction des émissions, les économies de coûts, l'amélioration du confort des bâtiments, ce qui permet, en fin de compte, de gagner le soutien de la population locale pour les initiatives futures.

Un programme de la/
A program of

FCM

Financé par/
Funded by

Canada

Nous remercions la Ville de St. Albert pour sa contribution à cette étude de cas.